



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
----- VILLE DE LAMORLAYE -----

24, rue du Général Leclerc  
60260 LAMORLAYE  
☎ : 03 44 21 64 00

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 060-266003441-20260311-9\_2026-BF



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Date de convocation : 25 février 2026**

**Séance du 11 mars 2026**

**Délibération n°09/2026**

**L'an deux mille vingt-six**

**et le onze mars - à 19h00**

le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Lamorlaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Nicolas MOULA, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. MOULA-PRESIDENT, MME CARON VICE-PRESIDENTE, MME PALANIAYE, M. RESSIAN, MME DONSIMONI, M. TSCHANHENZ, MME JEAN, MME DELLOYE, M. MOULA H., MME LEJEUNE, MME PENING, MME BOUTILLIER.

ABSENTS : M. GOUJARD, MME CHANI M. AGOSTINI, MME SANCHEZ, M. PIN.

**Le budget primitif 2026**

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment son article L123-8 alinéa 4,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1612-1 à L1612-20 et L2312-1 à L2312-4,

VU l'instruction comptable M57,

VU sa délibération n°02/2026 en date du 28 janvier 2026, portant Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026,

VU sa délibération n°6/2026 de ce jour, portant approbation du compte de gestion de l'exercice 2025,

VU sa délibération n°7/2026 de ce jour, portant approbation du Compte Administratif de l'exercice 2025,

VU le projet de budget primitif présenté par le Monsieur Le Président pour l'exercice 2026,

**Le Conseil d'Administration,**

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE le Budget Primitif de l'exercice 2026, arrêté aux montants suivants :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	727 327,22 €	Recettes	727 327,22 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	1 979 617,37 €	Recettes	1 979 617,37 €

TOTAL GENERAL			
Dépenses	2 706 944,59 €	Recettes	2 706 944,59 €

- **PRÉCISE** que le présent budget est voté par chapitres pour les deux sections budgétaires, sans les opérations d'investissement et sans vote formel sur chacun des chapitres,
- **PRÉCISE** que le présent budget reprend tous résultats définitifs de la gestion 2025 après approbation des comptes de gestion et administratif de l'exercice clos,
- **CHARGE** Le Président ou son représentant d'effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment sa notification à Monsieur le comptable public assignataire du Centre Communal d'Action Sociale,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents.

ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS,  
POUR COPIE CONFORME.

Le Président,

Nicolas MOULA

